

## RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

### Section I - Identification de l'organisme qui passe le marché

Etablissement Public Local d'Enseignement

### Section II - Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur

Pouvoir adjudicateur: **Collège Albert Camus Bayonne**

Représenté par: Jean Pierre LOUSTAU, Principal

Correspondant Marchés: Sébastien WAGNER, Gestionnaire (05.59.55.01.90)

Adresse: 18 bis avenue sainte croix

64100 Bayonne

Tel: 05.59.55.01.90 Fax. 05.59.50.14.88 courriel: gest.0640609P@ac-bordeaux.fr

Adresse Internet : collegecamus.info

### Section III - Objet du marché

1- Objet du marché:

**Fournitures de 16 postes informatiques pour la salle multimédia**

2- Type de marché: Achat

3- Forme du marché: **Marché à procédure adaptée**

### Section IV – Lieu de livraison:

Collège Albert Camus – 18 bis avenue sainte croix – 64100 Bayonne

### Section V – Caractéristiques principales

Les caractéristiques du marché sont celles mentionnées intégralement dans l'avis d'appel à la concurrence.

L'offre sera en tout point conforme au descriptif détaillé dans l'AAPC. Elle fera apparaître sans ambiguïté possible, le coût global, exprimé en euros TTC. Lorsque le descriptif prévoit une alternative (processeur AMD ou Intel), le candidat présente deux propositions séparées, complètes et chiffrées.

Les 3 points mis en exergue dans le descriptif (configuration matérielle, garantie de 5 ans et pré installation logicielle) devront être mentionnés intégralement sur l'offre, qui constituera l'acte d'engagement du candidat. L'offre ne prévoit pas de variante, à l'exception de l'alternative mentionnée ci-dessus.

### Section VI – Division en lots

La consultation ne prévoit aucune division en lots.

## Section VII – Durée du marché

1- Durée du marché: la durée du marché est de cinq ans à compter de la notification d'attribution; la prestation comprend d'une part la livraison du matériel, immédiatement consécutive à la notification du marché, d'autre part la garantie de 5 ans sur site débutant contractuellement à cette même date.

2- Date prévisionnelle de début des prestations: **17 mars 2008**

## Section VIII – Conditions de participation

Les candidats fourniront toute documentation à leur convenance permettant d'évaluer leur capacité économique, financière et technique dans le domaine de la fourniture de matériel informatique et de son entretien sur site, en vue de la sélection des candidatures.

## Section IX – Nombre de candidats

Il n'est pas fixé un nombre minimal ou maximal de candidats admis à présenter une offre.

## Section X – Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération:

- 80 % Prix
- 20 % Moyens mis en oeuvre pour l'exécution de la prestation (livraison, respect des conditions contractuelles, capacité à la maintenance du matériel dans les délais impartis).

## Section XI – Condition de délai et présentation des offres

1- Date de réception

**Date limite de réception des offres: 11 mars à 17 h00**

2-Présentation des offres:

- Documents à produire:

- l'offre chiffrée et signée valant acte d'engagement;
- tout document permettant d'apprécier la capacité économique et technique du candidat, ou ses référencements.

Tout candidat est réputé avoir connaissance du Cahier des Charges Administratives Générales applicables aux marchés de Fournitures Courantes et de Services (décret n°77.699 du 27 Mai 1977).

- Remise des offres:

Les offres seront soit déposées au service d'Intendance soit transmises sous pli cacheté au collège.

Ce pli comportera l'objet de la consultation " Marché pour la fourniture de postes informatiques" et la mention expresse " ne pas ouvrir"

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste en recommandé avec avis de réception, parvenir à destination avant la date et l'heure limite de réception des offres indiquées ci-dessus.